



COMPTE FINANCIER 2024

CA du 14 mars 2025

Fatima AMMAR-KHODJA, Agent comptable de l'Université Bordeaux Montaigne
Valérie LAGEAT, Directrice des Affaires Financières et de l'achat public

SOMMAIRE

Eléments de contexte

Grands équilibres: Agrégats & indicateurs financiers

Rapport de gestion de l'ordonnateur

Annexe comptable de l'agent comptable

Rapport du commissaire aux comptes

Délibération du CA

L'année 2024 a été marquée par :

- Un contexte socio-économique toujours contraint et un blocage de l'établissement pendant plusieurs semaines.
- Une inflation persistante et des mesures salariales partiellement compensées nécessitant des ajustements budgétaires.
- Une continuité de la politique RH intégrant l'extension des mesures salariales « Guérini » (12 juillet 2023) et un assouplissement des campagnes d'emploi (2023-2024).
- La poursuite des opérations immobilières et de modernisation numérique.
- Mise en place d'un PPI immobilier voté le 12/01/2024.
- Une stabilisation des inscriptions étudiantes par rapport à 2023-2024 et
- Une baisse du nombre de contrats en apprentissage.
- L'obtention du label SAPS et la mise en œuvre du PUI.

Stratégie et performance:

- Préparation du COMP 2025-2027 à travers la 2^e année du dialogue de performance.
- démarrage du projet de du système d'information décisionnel (SID).
- Amélioration des conditions de vie sur le campus, incluant des mesures de sécurisation.
- Élaboration du Schéma DD&RSE (2025-2028), présenté en CA le 6 décembre 2024.
- Étude pour structurer le modèle économique de la CLEFF.

Un budget rectificatif unique sur l'exercice 2024:

- BR1 de déprogrammation et ajustements au CA du 6 décembre 2024 avec prélèvement sur le FDR (5,8M€) et un prélèvement sur la trésorerie (2,5M€).
- Pour information au BI 2024: prélèvement de 6,1M€ du FDR et 2,3M€ sur la trésorerie.

LES GRANDS EQUILIBRES

Comptabilité générale/comptabilité budgétaire

DEPENSES:

- Engagements avec bon de commande créé → consommation des crédits budgétaires (AE) (Compta Budg)
- Service fait certifié (bien livré, prestation fournie) → dépense comptabilisée (Compta Généré)
- Paiement → consommation des crédits de paiement (CP) (Compta budg) + comptabilisation décaissement (Compta Généré)

RECETTES:

- Droit acquis (service rendu, prestation fournie) → émission du titre de recette par l'ordonnateur.
- Prise en charge du titre de recettes par l'AC (Compta Généré)
- Encaissement → comptabilisation (Compta Généré)
- Rapprochement par l'agence comptable dans le SI de l'encaissement avec le titre de recettes → Recette encaissée (RE) (Compta Budg)

Le solde budgétaire (Compta Budg): Différence entre les recettes encaissées (RE) et les dépenses décaissées (CP).

Le compte de résultat (Compta Généré): Différence entre les charges (6*) et les produits (7*).

Comptabilité budgétaire

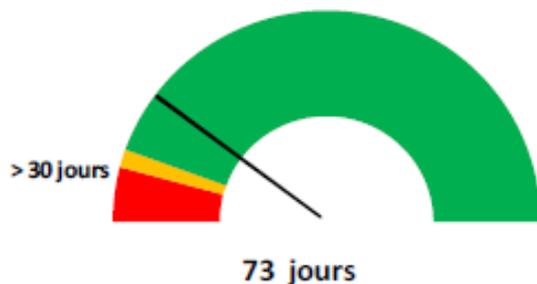
	AE	
	109 138 575	
CP		Recettes
106 360 193		104 645 338
	Solde budgétaire	
	-1 714 854	
	Variation Trésorerie	
	1 085 066	
	Trésorerie	
	20 685 633	

Comptabilité patrimoniale

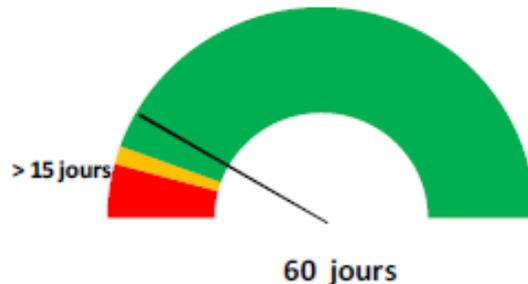
Charges		Produits
114 032 123		111 345 493
	Résultat	
	-2 686 630	
	CAF	
	-356 608	
Emplois		Ressources
7 446 055		4 896 632
	Variation FDR	
	-2 549 423	
	Fonds de roulement	
	17 117 507	

Indicateurs 2024 de la soutenabilité financière d'UBM.

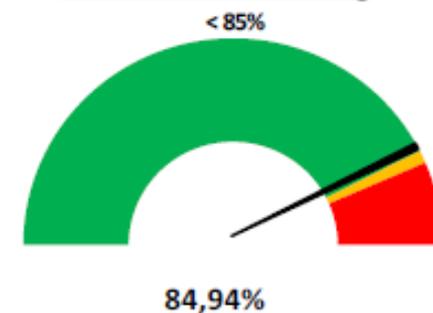
La trésorerie



Le fonds de roulement



Le taux de Dizambourg



La soutenabilité financière de l'établissement doit désormais être évaluée selon les nouveaux indicateurs définis par le décret financier de décembre 2024 (**2024-1108 du 2 décembre 2024**), ainsi que l'arrêté du 5 décembre 2024 relatif aux seuils de soutenabilité budgétaire des EPSCP

LE RAPPORT DE GESTION DE L'ORDONNATEUR

Autorisations budgétaires limitatives 2024 -Le solde budgétaire

Tableau 2

Recettes	
Recettes encaissées (RE)	
104 645 338 €	
<i>dont 100 637 649 € recettes globalisées</i>	
<i>dont 4 007 689 € recettes fléchées</i>	
Dépenses	
Autorisations d'engagement (AE)	Crédits de paiement (CP)
109 138 575 €	106 359 452 €
<i>dont 88 326 438 € en masse salariale</i>	<i>dont 88 326 438 € en masse salariale</i>
<i>dont 14 870 728 € en fonctionnement</i>	<i>dont 14 241 596 € en fonctionnement</i>
<i>dont 5 941 408 € en investissement</i>	<i>dont 3 792 158 € en investissement</i>
solde budgétaire (RE-CP)	
-1 714 854 €	

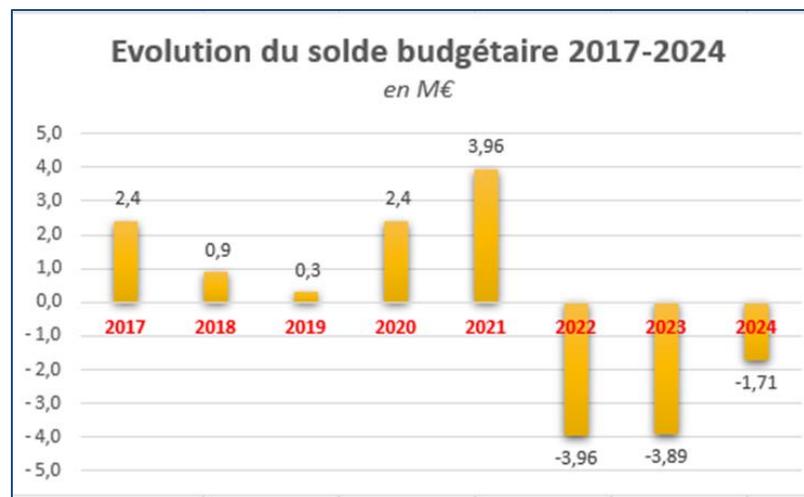
Le SB intermédiaire de trésorerie impacte l'équilibre financier (T4) de l'exercice et contribue avec les opérations pour compte de tiers (OPCT) à un abondement de la trésorerie de +1,08 M€.

Les OPCT n'entrent pas dans la comptabilité budgétaire et sont traitées uniquement par les mouvements de caisse de l'AC.

Solde budgétaire (SB) 2024 déficitaire de 1,7M€ est la résultante d'augmentation des décaissements (CP: +6,18M€) moindre que celle des recettes encaissées (RE: +6,25 M€) par rapport à 2023 (SB= -3,89M€). Cette variation conséquente du solde budgétaire est en partie liée au caractère pluriannuel des opérations immobilières.

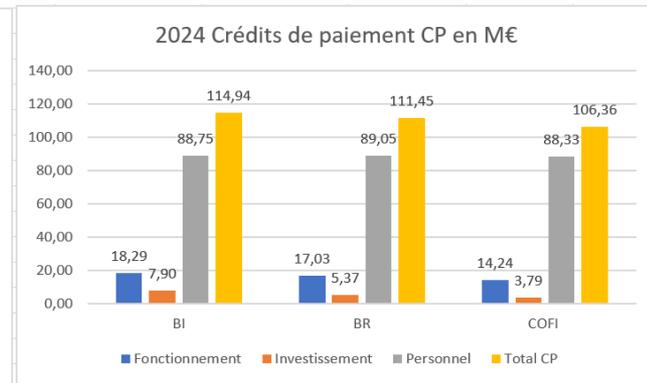
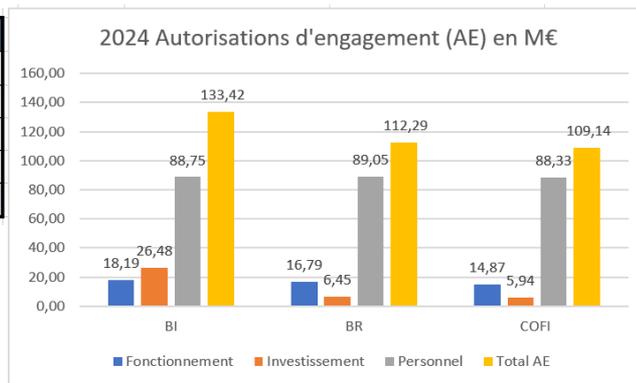
Ce SB se ventile entre:

- **SB excédentaire** sur les opérations pluriannuelles (T9-OPPA): 131K€
- **SB déficitaire** sur le budget propre (hors OPPO): -1,8M€.

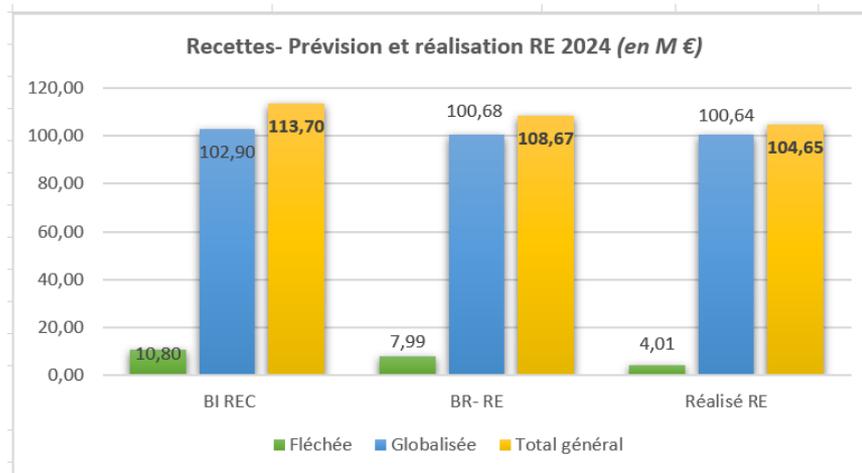


- Les taux d'exécution tant en AE (97,2%) qu'en CP (95,4%) sont stables par rapport à l'exercice 2023, en partie grâce à la déprogrammation au BR1 qui a tenu compte de la faisabilité de l'activité sur 2024. Pour rappel, le BI 2024 a été préparé en octobre 2023 concomitamment avec le BR2-2023.
- Le taux de réalisation des recettes encaissées RE (96,3%) est en baisse par rapport à 2023 et porte sur les recettes encaissées des OPPA. Une attention particulière sera apportée sur 2025 dans le cadre du contrôle interne financier (CICB) incluant le processus du SREC.

2024	Dépenses	Recettes
AE	97,2%	
<i>dont fonctionnement</i>	88,6%	
<i>dont personnel</i>	99,2%	
<i>dont investissement</i>	92,2%	
CP	95,4%	96,3%



2024 (en €)	BR1	Réalisé	Tx % RE
Fléchée	7 987 799	4 007 689	50,2%
Globalisée	100 685 139	100 637 649	100,0%
Total RE	108 672 938	104 645 338	96,3%
<i>dont sur OPPA</i>	<i>100 130 703</i>	<i>100 211 699</i>	<i>100,1%</i>
<i>dont hors OPPA</i>	<i>8 542 235</i>	<i>4 433 639</i>	<i>51,9%</i>



Evolution 2024/2023 budget d'AE (M€)

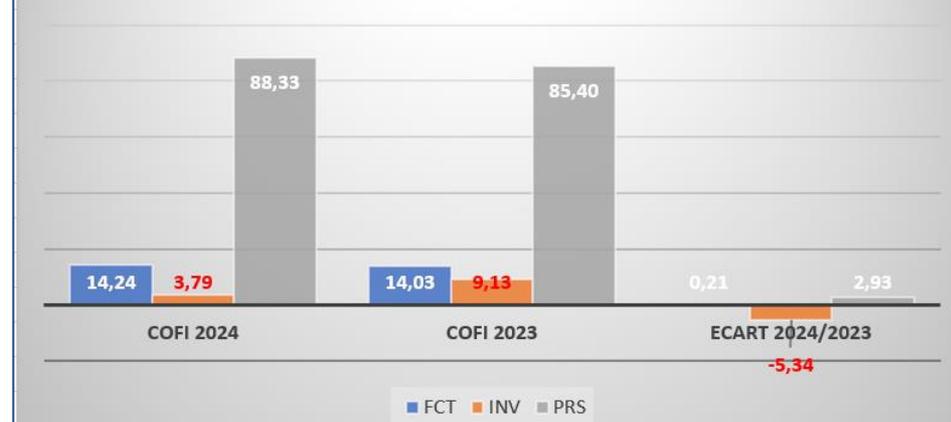


Le budget d'AE a augmenté de + 6,03 M€ dont

- 0,15 M€ sur FCT
- 2,93 M€ sur PERS (impact mesures salariales réglementaires et des mesures établissement)
- 2,95 M€ sur l'investissement.

➤ Dont la ventilation entre budget propre et OPPA se ventile comme suit:

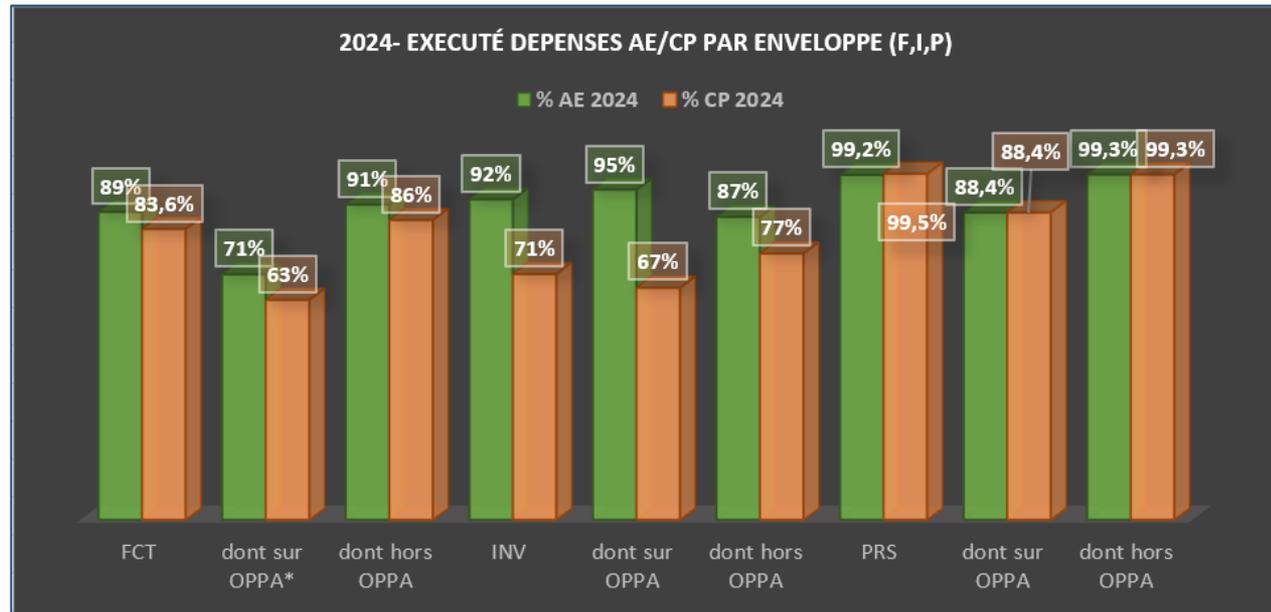
Evolution 2024/2023 budget de CP (en M€)



Le budget de CP a diminué de 2,20 M€ dont:

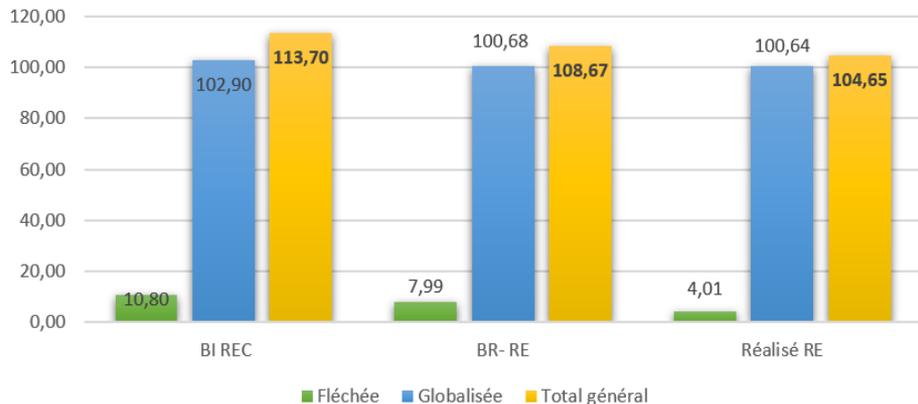
- 5,34 M€ sur l'investissement.

2024- EXECUTÉ DEPENSES AE/CP PAR ENVELOPPE (F,I,P)



Evolution de la recette encaissée (RE) 2024-2023

Recettes encaissées (RE) - Prévission et réalisation RE 2024 (en M €)



RE réalisées-variation 2024/2023



- On constate un taux d'exécution de la RE en baisse sur 2024 (-2,7 pt) dont une dégradation signification sur les recettes relatives aux opérations pluriannuelles;
- La prévision des RE doit faire l'objet d'un suivi plus régulier sur les OPPA .On constate que la réalisation sur les OPPA est inférieure à la prévision du BR 2024. Le suivi des RE est complexe car il est dépendant de chaque étape du flux du fait générateur au versement du financeur.

Les recettes fléchées (RF) ne concernent que les OPPA.

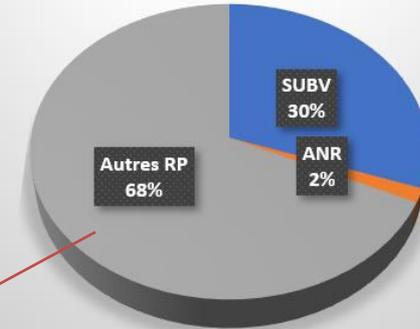
	Tx % 2024	Tx % 2023	Tx % 2022	Tx % 2021
RF	50,2%	71,6%	57,5%	65,0%
RG	100,0%	101,0%	99,1%	100,9%
Total RE	96,3%	99,0%	96,4%	97,7%

Répartition des RE réalisées 2024
(104,64 M€)



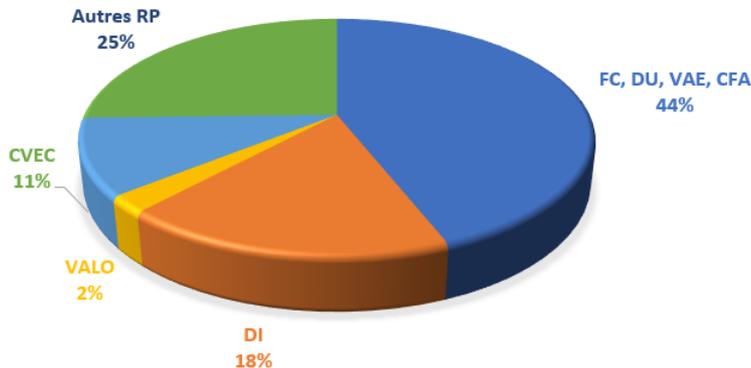
Hors SCSP →

2024-Répartition des ressources propres (16,32 M€)



RE hors SCSP en €	2024
RP autres	11 098 334
Subv.	4 971 855
ANR	250 246
TOTAL	16 320 435

2024- RÉPARTITION DES AUTRES RP (11,1M€)



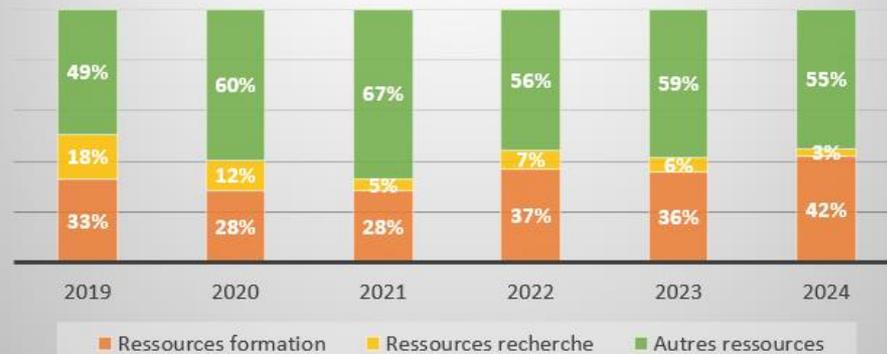
FC, DU, VAE, CFA	4 891 529
DI	1 971 175
TA	0
VALO	254 915
Cts & prest. Rech. Hors ANR	884
CVEC	1 163 063
Autres RP	2 816 768
Total hors subv et scsp	11 098 334 €

Evolution des ressources propres encaissées (RE) 2019-2024 par domaine (data ESR).

Evolution des Ressources propres encaissées 2019-2024 (M€)



Ratios des ressources propres encaissées 2019-2024

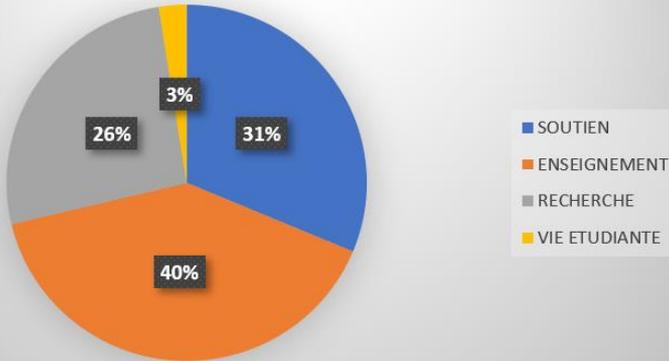


Ress. propres hors SCSP (en M€)

DI
FC, DU, VAE (y/c CFA)
TA
Ressources formation
Valorisation
ANR hors IA
ANR IA
Cts & Prest rech hors ANR
Ressources recherche
Subv région
subv UE
Autres RP
Autres subventions
Autres ressources

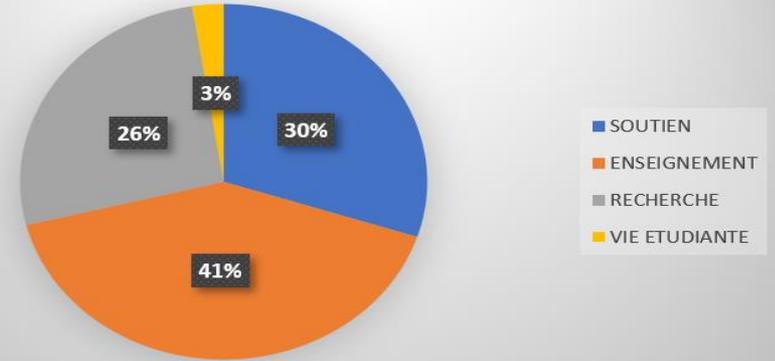
Focus sur la dépense (AE & CP) 2024 par destination (LOLF) et par enveloppe (F,I,P)

2024_Rép des AE exécutées (109,14M€) par destination

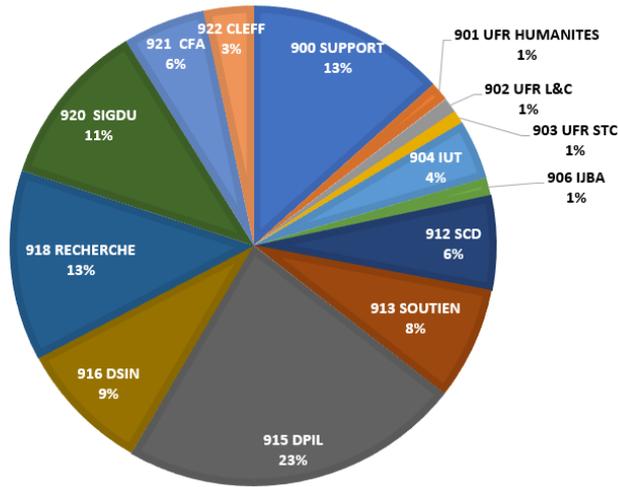


La répartition des postes de dépense est représentative des grandes missions de l'université, avec une part prépondérante sur l'enseignement.

2024_Rép des CP exécutées (106,4M€) par destination

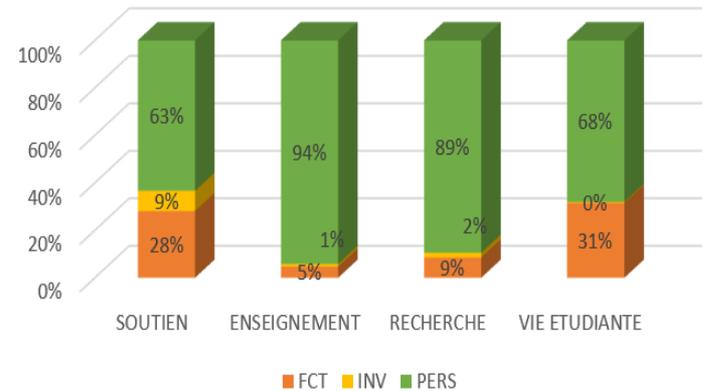


AE 2024 -RÉP% DE L'EXÉCUTÉ DE L'ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT
HORS OPPIA (13,7M€)

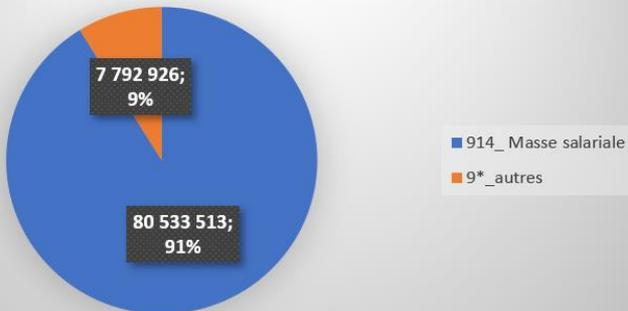


Répartition de l'enveloppe de **fonctionnement du budget d'AE (13,7 M€) hors OPPIA**
75% de l'activité est supportée par les services dédiés (soutien, support, DPIL, DSIN, SCD, SIGDU).

Dépenses (CP) par destination et enveloppe Exécuté 2024



2024_rép % enveloppe de personnel (88,33M€)



Taux d'exécution 2024: 99,2% (85,4M€)

- Dont 88,8% sur les OPPA (954K€)
- Dont 99,3% sur budget propre (87,4M€)

Et répartie entre:

- CRB 914_MS: 80,5M€
- Autres CRB : 7,8 M€ dont 4,5M€ d'HCC sur les composantes et 130K€ sur le hors paie (médecine préventive, actions sociales diverses).

- Les dépenses de masse salariale sont maîtrisées mais ont augmenté budgétairement de **+3,43%** entre 2023 et 2024, soit **+2,9M€**.
- Le poids de l'enveloppe de masse salariale sur le budget GLOBAL exécuté est de **83% (CP) et 81% (AE)** en 2023 (78,% CP et 82,8% AE en 2023).

- Augmentation de +3,43%, soit 2,8M€ des dépenses de personnel (hors impôts et assimilés).
- Augmentation des charges décaissables (+6,97%).
- Diminution des recettes encaissables (-3,05%).
- Le ratio du poids de la MS varie selon ces deux éléments (*droits constatés*).

Evolution enveloppe de personnel exécutée
2019-2024
(AE=CP en M€)

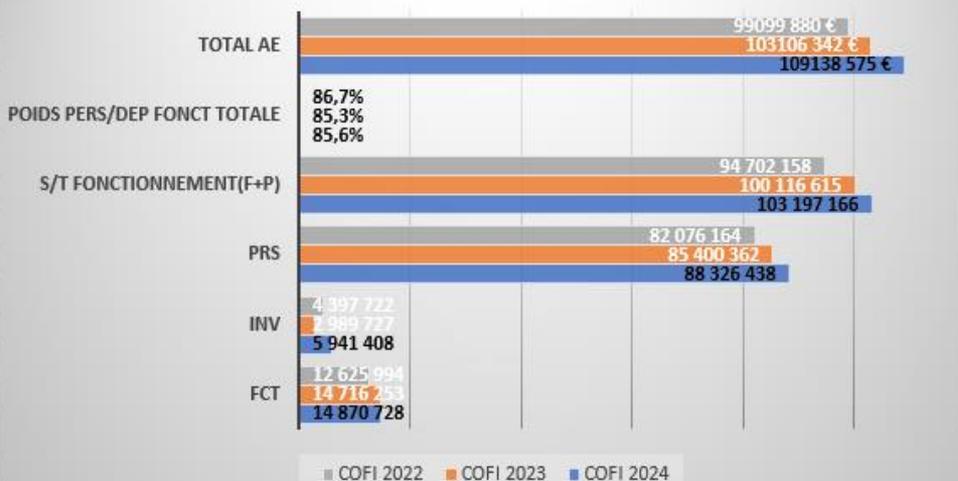


Evolution du ratio masse salariale selon deux méthodes
2017-2024

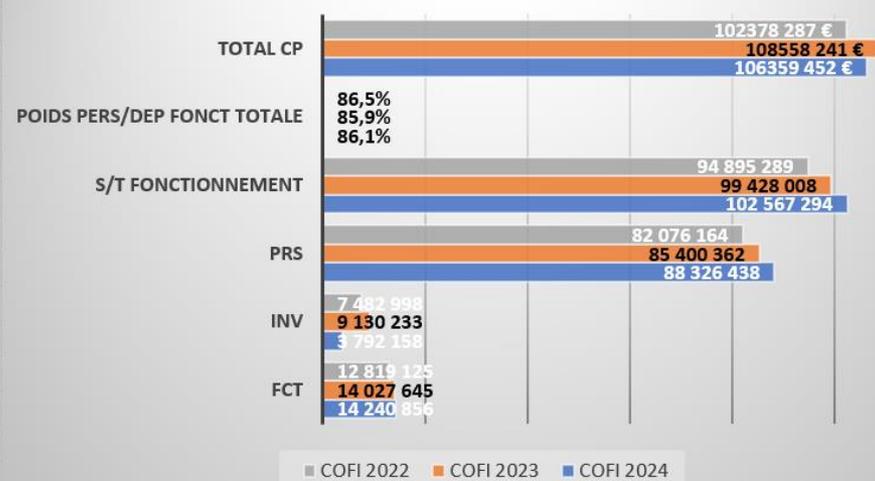


Evolution des dépenses (AE & CP) par enveloppe 2019-2024

Evolution 2022-2024 du budget d'AE exécuté par enveloppe (en €)



Evolution 2022-2024 du budget de CP exécuté par enveloppe (en €)



Le taux des dépenses de personnel par rapport aux **dépenses totales hors investissement (CP)** est en légère augmentation:

- 2024: 86,1%
- 2023: 85,9%
- 2022: 86,5%
- 2021: 85,8%
- 2020: 85,1%
- 2019: 87,9%

Cela s'explique par l'augmentation mécanique de la MS (CE, mesures salariales, dont GVT) et et l'augmentation des dépenses de fonctionnement dont les AAP font partie mais dans une moindre mesure par rapport à celle des dépenses de personnel.

L'ANNEXE COMPTABLE

AGREGATS FINANCIERS 2024

Comptabilité budgétaire

	AE 109 138 575	
CP 106 360 193		Recettes 104 645 338
	Solde budgétaire -1 714 854	
	Variation Trésorerie 1 085 066	
	Trésorerie 20 685 633	

Comptabilité patrimoniale

Charges 114 032 123		Produits 111 345 493
	Résultat -2 686 630	
	CAF ou IAF -356 608	
Emplois 7 446 055		Ressources 4 896 632
	Variation FDR -2 549 423	
	Fonds de roulement 17 117 507	

SOMMAIRE

Les faits marquants

Le point sur le CSD et le prorata de TVA

La comptabilité patrimoniale

Les agrégats financiers

L'analyse de la soutenabilité

FAITS MARQUANTS

Le contrat établissement 2022-2027

- Le contrat établissement signé en juin 2024

Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de performance

- Négociation du COMP en décembre 2024 pour l'obtention de moyens financiers supplémentaires pour les trois années à venir

Les ressources humaines

- Diverses nouveautés réglementaires
- Nouvelles mesures adoptées par l'UBM

La mise en place d'INFINOE

- Depuis 2023, l'UBM s'est portée **candidate en qualité d'établissement testeur** de la nouvelle plateforme de transfert automatique des données financières des EPN, INFINOE (INFOCENTRE)
Une perspective de passage à INFINOE est envisagée durant le 1^{er} semestre 2025.
- Grâce à une bonne qualité comptable et à l'utilisation des objets de gestion corrects, nos remontées comptables 2023 et 2024, en base test, se sont effectuées sans rejet.

FAITS MARQUANTS

Nouvelle organisation de la chaîne de la recette

- Mise en place le 2 mai 2024 au sein du pôle comptable
- 3 ETPT calibrés pour émettre les factures, les titres de recettes et le recouvrement
- Rédaction d'une procédure sur le processus de la recette
- Déploiement de formations pour les gestionnaires comptables et ordonnateurs

E – Parapheur

- Sécurisation des signatures
- Dématérialisation des pièces justificatives

Le prélèvement

- Déployé depuis septembre 2024
- Périmètre : la formation continue et les droits de scolarités

FAITS MARQUANTS

L'immobilier

- Travaux de **l'Opération Campus** terminés au 31/12/24 mais seules ont été comptabilisés les opérations de sorties.
Les nouveaux éléments impactant les bâtiments ne sont pas inscrits à l'actif des comptes de l'Université car il est nécessaire d'obtenir un document de la SRIA mentionnant le détail des travaux
- La **Cité des Langues Etrangères, du Français et de la Francophonie** : Les travaux de réhabilitation et d'extension sont terminés. Au 31/12 toutes les factures ne sont pas parvenues à UBM ;
- La MSHBx : Mise a disposition par le Rectorat 01/01/2022, comptabilisée pour **2,8 M€**
- La villa des arts : Mise à disposition le 01/09/2023, entrée à l'actif pour **410 K€**

Contrôle sélectif de la paye

- ❑ Adapter les contrôles aux risques et aux enjeux financiers ;
- ❑ Les modalités du plan de contrôle sont les suivantes :
 - **Contrôle exhaustif** pour les entrants, sortants, changements de paramètres généraux (ex : changement du taux de CSG)
 - **Contrôle aléatoire thématique** : les thèmes de contrôle sont arrêtés par l'agent comptable.

Contrôle sélectif de la paye

- ❑ En 2024, les **réformes gouvernementales** ont eu pour conséquence l'augmentation du nombre d'éléments variables de paye contrôlés
- ❑ Le plan CSP a été étendu à d'autres éléments variables de paye

	Année 2021 <i>(mise en place CHP à compter de la paie de février 2021)</i>	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de paies calculées	14 774 <i>(de janvier à décembre 2021)</i>	18 054	18 304	18 738
Nombre d'éléments variables de paie	15 605 <i>(de février à décembre 2021)</i>	21 987	21 649	22 186
Nombre d'anomalies annuel	136 <i>(de février à décembre 2021)</i>	341	399	421
Taux d'anomalie global annuel	0,84 % <i>(de février à décembre 2021)</i>	1,55 %	1,84 %	1,90%

- ❑ Le taux des anomalies en 2024 est de **1,90 %** contre 1,85 % l'année dernière.

Ces réformes ont engendré un accroissement des saisies, ce qui explique la légère hausse des anomalies mais, grâce à **une bonne coordination et fluidité des relations** entre la Direction des Ressources Humaines et l'agence comptable, ces anomalies ont pu faire l'objet de corrections et le taux global d'anomalie a pu être maîtrisé. **Ce taux reste très correct.**

! Si le taux des anomalies annuel dépasse les 10 %, obligation de revenir à un contrôle exhaustif de la paye

Contrôle sélectif des dépenses

☐ Ce CSD a été étendu aux frais de déplacement

	Nombre				Montant			
	2022	2023	2024	%	2022	2023	2024	%
Nombre de DP émises	14 766	14 430	14 802		20 417 682	24 742 414	18 790 709	
Nombre de DP contrôlées en supervision	1 335	1 288	1 380	9%	15 163 746	14 316 120	14 741 855	78%
Erreurs constatées	87	87	80	6%	669 798	1 572 743	1 192 569	8%

1 380 demandes de paiement (DP) sur **14 802 DP** ont fait l'objet d'un contrôle de supervision pour un montant total de **14,7 M€**, soit **78 % du montant total des DP payées en 2024**.

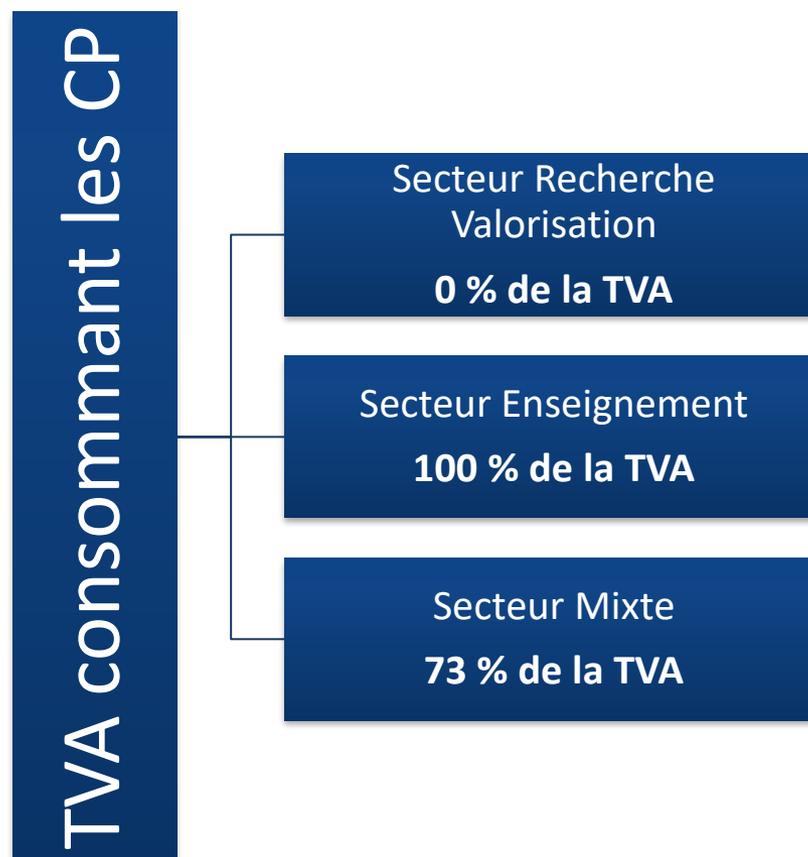
8 % du montant des DP contrôlées soit 1,2 M€ ont fait l'objet d'une anomalie contre 11 %* en 2023, soit pour :

- Absence ou insuffisance de pièces justificatives ;
- Erreur d'imputation comptable ;
- RIB erroné ou encore une erreur dans le montant liquidé.

**(dont 1 DP à 750 K€ pour une erreur d'imputation comptable en 2023)*

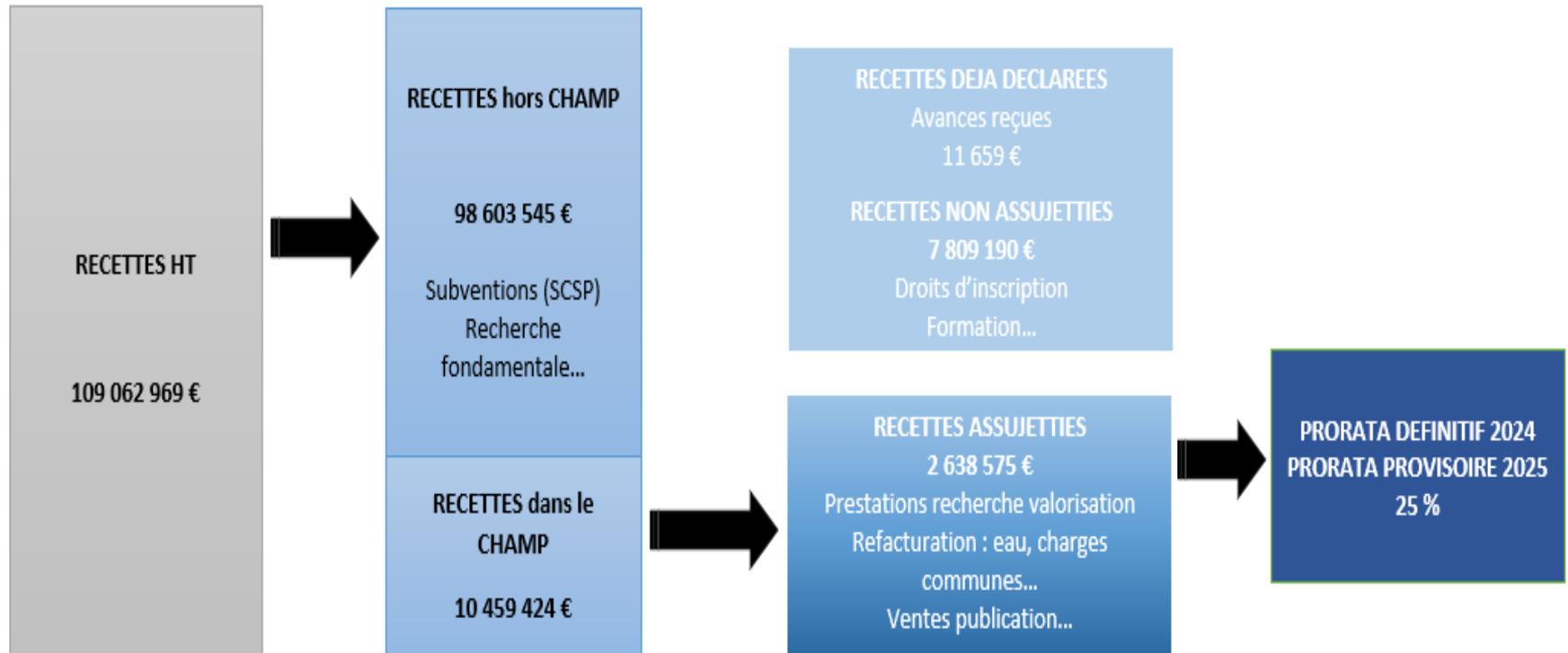
LE PRORATA DE LA TVA

La première étape de la clôture pour l'agence comptable est de calculer le prorata définitif de TVA pour l'année 2024. Pour rappel, le prorata de TVA provisoire de l'exercice 2024 était de **27 %**



LE PRORATA DE TVA

➔ Déroulé du calcul du prorata de TVA



Impact en 2024 : cette année le prorata définitif est égal **25 %**. UBM doit donc recalculer la TVA déductible sur toutes les DP qui ont fait déjà fait l'objet d'une déduction à 27 %.

Le montant total de la régularisation s'élève à 23 169 €, c'est donc un reversement auprès du Trésor Public qu'il faut effectuer.

LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

Le **résultat comptable** se compose des :

Décaissements
(CP)
En 2024

Recettes
encaissées
(RE)
En 2024

Charges à
rattacher à
l'exercice

Décaissables en
N+1 :
les charges à payer

Non
décaissables :
les amortissements,
les provisions

Produits à
rattacher à
l'exercice

Encaissables en
N+1 :
les produits à
recevoir

Produits non
encaissables :
les reprises de
financement

Les dépenses et les recettes d'investissement ne sont pas dans le résultat comptable

LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

Un résultat global plus favorable que la prévision du BR 1

UNIVERSITE HORS CFA ET SIGDU	CFA	SIGDU
- 3 891 720 €	+ 836 673 €	+ 368 417 €

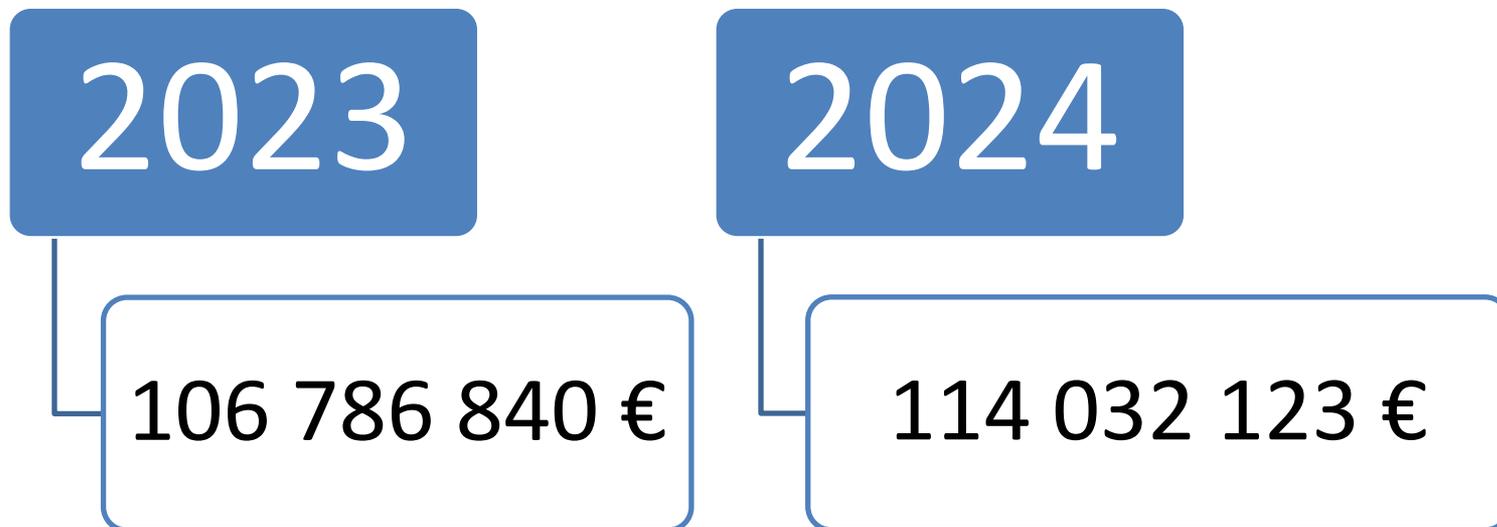


Résultat consolidé de - 2 686 630 €
contre - 4 684 085 € prévu au BR 1

LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

La totalité des charges augmente de + **6,78 %** soit **7,2 M€** par rapport à l'exercice 2023



L'augmentation s'explique en grande partie par :

- La hausse des charges de personnel ;
- L'augmentation des coûts des services ;
- La valeur nette comptable liée aux sorties de l'Opération Campus ;

LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

Les achats

- **Fluides** : ↘ 36 % soit - 417 K€, pour l'électricité, ↘ 47 % soit - 256 K€ pour le gaz
- **Achats de fournitures et matériels d'enseignement** : ↗ 40 K€ fournitures administratives et ↘ 54 K€ matériels enseignement

Les services extérieurs

- **Locations** : ↗ 59 K€ (loyers versés à la SRIA)
- **Assurances** : ↗ 33 K€ (↗ cotisations)
- **Maintenance** : ↗ 80 K€ (vieillessement du parc « ascenseurs »)
- **Etudes** : ↗ 231 K€ (dont 117 K€ - CLEFF)

Les autres services

- **Frais de déplacements** : ↗ 8 % soit 100 K€ (+ 84 missions et nvelle politique de voyage)
- **Frais de réception** : ↗ 7 % soit + 25 K€
- **Gardiennage** : ↗ 240 K€ (renfort équipe sécurité lors du blocage de l'UBM)

LE COMPTE DE RESULTAT

Cette année , la masse salariale augmente de **+ 2,8 %** par rapport à 2023

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

	2022	2023	2024	Var. 24/23
Salaires et traitements	48 083 438	50 664 941	52 680 563	3,98%
Charges sociales	32 336 902	33 281 405	34 102 533	2,47%
Autres charges de personnel	296 469	450 971	380 159	-15,70%
Impôts et taxes sur rémunérations	1 157 712	1 132 045	1 189 731	5,10%
Comptabilité générale	81 874 520	85 529 361	88 352 986	3,30%
Comptabilité budgétaire	82 076 164	85 400 362	88 326 438	3,43%

La variation 2023-2024 s'explique notamment par :

- ➔ ↗ **15,3 ETPT BIATSS** et ↗ **15,9 ETPT Enseignants contractuels** ;
- ➔ **Point d'indice : + 635 K€** soit + 1,5% en 07/23 ;
- ➔ **Revalorisation des grilles : + 601 K€** ;
- ➔ ↗ **du volume heures complémentaires : + 8 %** soit + 6 244 heures
- ➔ **Différentes mesures impactant les rémunérations accessoires, primes et indemnités**

Les impôts et taxes sont inclus dans l'analyse

LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

Les charges d'intervention

- **Aides aux personnels et aux étudiants** : ↘ 10 K€
- **Subvention allouée aux personnes physiques** : ↗ 38 K€ (associations)

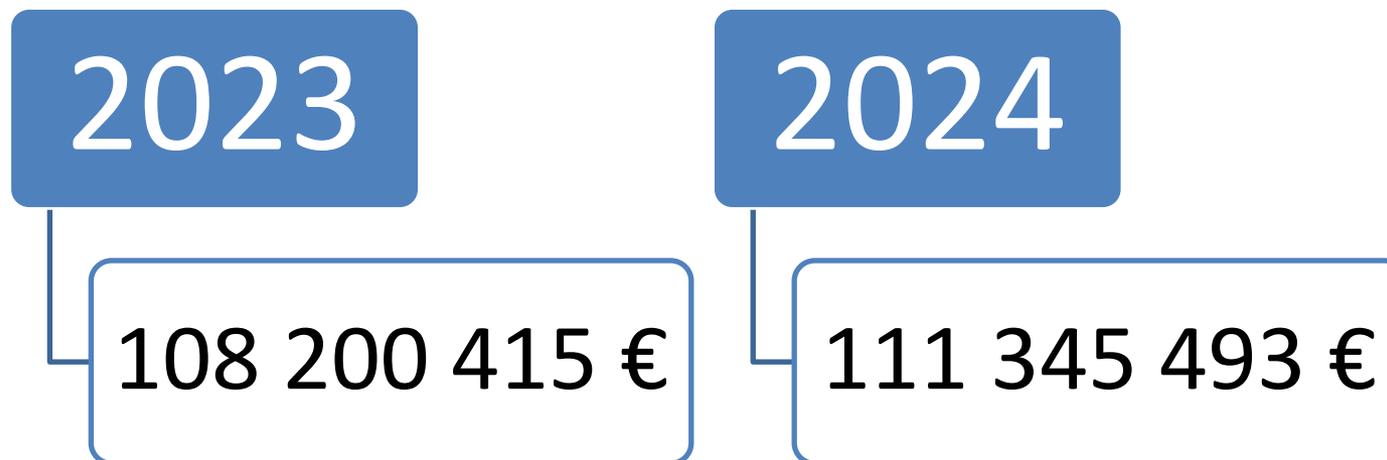
Les autres charges

- **Redevances** : ↗ 90 K€ (↗ coûts)
- **Valeur nette comptable** : + 3,9 M€ (biens sortis non amortis)
- **Les amortissements** : ↗ 367 K€ (MSHBx et Villa des arts)
Le montant des amortissements représente **3.82 %** des charges de l'exercice ; ils sont financés à hauteur **de 58 %** par les reprises de financement des subventions (2.5 M€).

LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

La totalité des produits augmentent de **+ 2,91 % soit + 3,1 M€** par rapport à l'exercice 2023



Cette évolution s'explique par diverses tendances :

LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

Les ressources propres

- Droits de scolarité : ↗ 134 K€ et - 49 étudiants mais hausse des DI
- Droits diplômes UBM : ↘ 105 K€ (*en tenant compte des remboursements DEFLE*)
- Formation continue : ↘ 183 K€
- Apprentissage : ↘ 11 K€ et effectif - 81 Apprentis
- Facturation de la consommation eau : ↗ 147 K€,
- Facturation des charges communes : ↗ 142 K€ (+ espaces extérieurs)

Les subventions

- La SCSP : ↗ 350 K€
- Autres subventions : ↘ 700 K€ (amortisseur, React UE...) mais ↗ recherche
- La CVEC : ↗ 63 K€ (Etudiants de 15 639 à 15 661 et coût de 70,39 € à 74,26 €)

Les autres produits

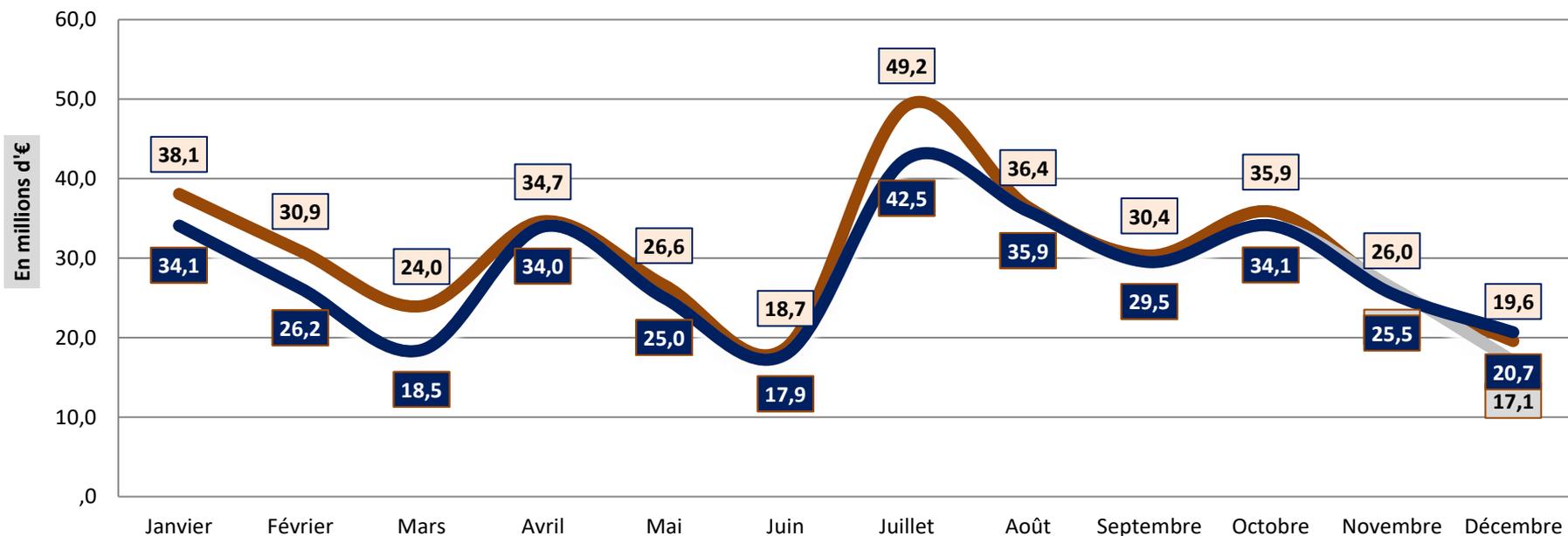
- Les quotes-parts de subventions ; ↗ 3,7 M€ (Opération Campus)

LA TRESORERIE

Le tableau 7 – Plan de trésorerie

La trésorerie au **31/12/2024** s'élève à **20 685 633 €**. Cette année, un abondement a été réalisé de **+ 1 085 066 €** et il se décompose ainsi :

- ➡ La trésorerie fléchée : + 540 958 € (OPPA) ;
- ➡ La trésorerie non fléchée : + 544 108 €.

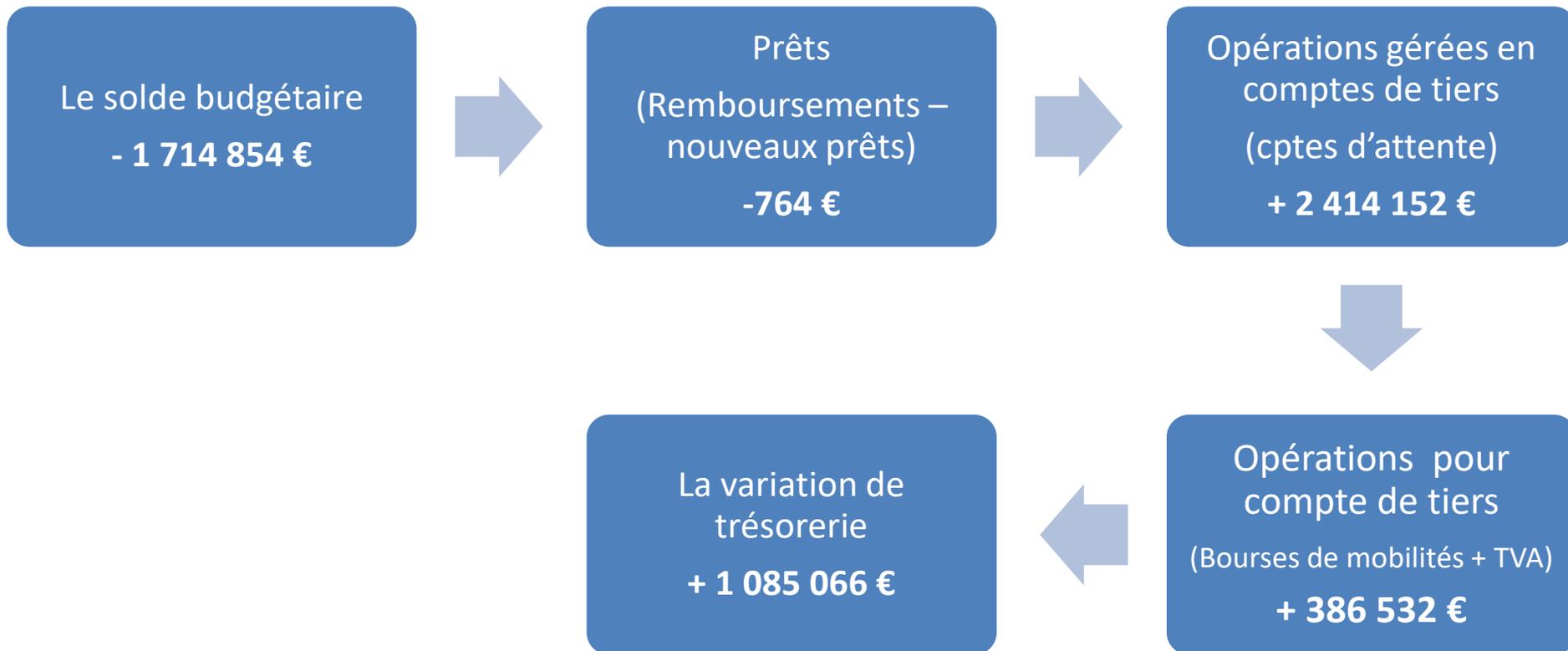


La trésorerie représente **73 jours** de crédits de paiement en dépenses de fonctionnement et de personnel contre 71 jours en 2023 (*sachant 1 jour = 284,9 K€ de dépenses*).

LA VARIATION DE TRESORERIE

Le tableau 4 – Equilibre financier

La variation de trésorerie est composée de tous les flux de trésorerie budgétaire et non budgétaire : + 1 085 066 €



LES AGREGATS FINANCIERS

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

Cette année c'est une Insuffisance d'autofinancement (IAF) qui se dégage pour **356 608 €**

	Etablissement	CFA	SIGDU	Total
Résultat Net	-3 891 719,98	836 672,69	368 417,02	-2 686 630,27
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 813 012,82	153 385,33	173 818,01	7 140 216,16
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 176 505,46	42 899,83	5 056,70	6 224 461,99
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	3 916 839,80	0,00	261,58	3 917 101,38
- produits de cession d'éléments d'actifs	0,00			0,00
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	2 490 256,64	2 576,41	10 000,00	2 502 833,05
CAF	-1 828 629,46	944 581,78	527 439,91	-356 607,77

Seul 4,9 M€ des acquisitions 2024 (sur 6,977 M€) sont financées par des subventions obtenues par des partenaires tels que la Région, l'Etat...

2024

0%

2023

35%

2022

21%

2021

180%

Taux de couverture
des acquisitions
par la CAF

	Etablissement	CFA	SIGDU	Total
2024	6 174 572	320 816	481 675	6 977 063

LES AGREGATS FINANCIERS

Le tableau 6 – Situation patrimoniale

Le prélèvement sur le FRNG s'élève à 2 549 424 €



Il se décompose ainsi :

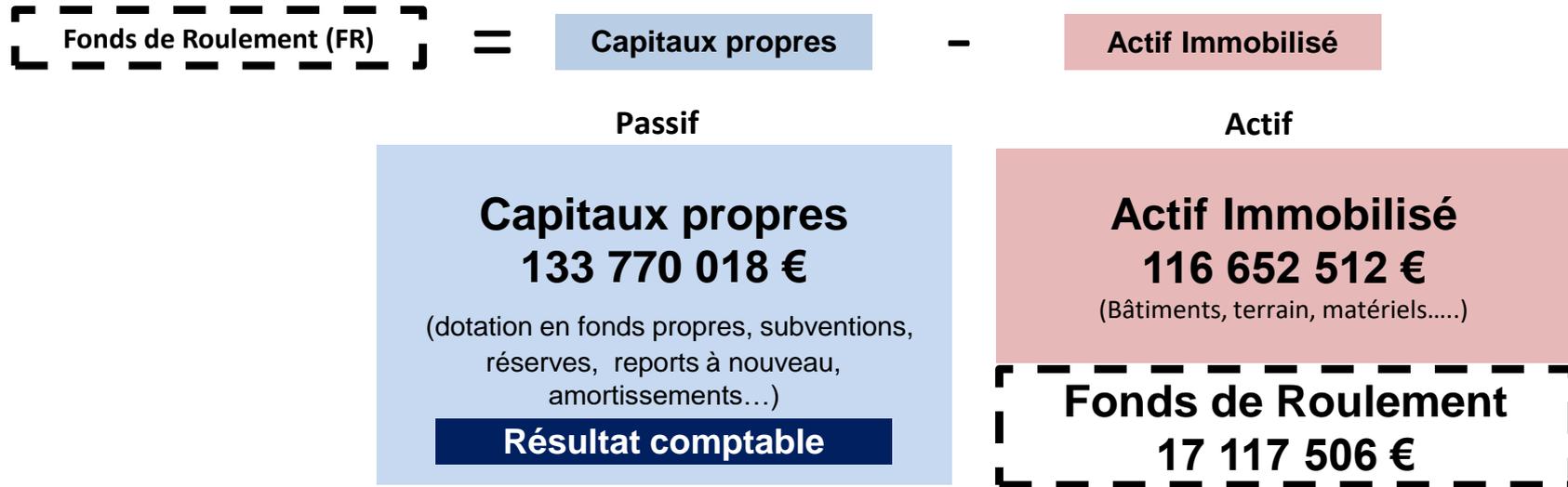
- ☞ Un prélèvement pour l'établissement hors SACD de - 3 197 178 € ;
- ☞ Un abondement pour le SIGDU de + 45 765 € ;
- ☞ Un abondement pour le CFA de + 601 990 €.

	Etablissement	CFA	SIGDU	Total
Emploi	6 265 180	342 592	481 675	7 089 447
Ressources	3 068 002	944 582	527 440	4 540 024
Apport ou prélèvement sur le Fonds de roulement	-3 197 178	601 990	45 765	-2 549 423,39

LES AGREGATS FINANCIERS

HAUT DE BILAN

Le tableau 6 – Situation patrimoniale



	Etablissement	CFA	SIGDU	Total
FRNG au 31/12/2023	16 354 701,23	2 306 465,96	1 005 762,89	19 666 930,08
Apport ou prélèvement sur le FRNG	-3 197 177,84	601 989,61	45 764,84	-2 549 423,39
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	13 157 523,39	2 908 455,57	1 051 527,73	17 117 506,69

Le Besoin en Fonds de Roulement **est négatif - 3 568 126 €** : cela signifie que **l'UBM encaisse plus vite qu'elle ne décaisse**. UBM a donc perçu des avances provenant des OPPA.

Le FRNG **n'est pas totalement disponible** : des engagements sont déjà pris par l'Université Bordeaux Montaigne. Il faut donc analyser les restes à payer ainsi que leurs financements au 31/12/2024 pour **déterminer la part du fonds de roulement libre d'emploi**.

LES AGREGATS FINANCIERS

Le **fonds de roulement libre d'emploi** s'élève donc à **10 446 106 €** soit **37 jours** de crédits de paiement en fonctionnement et en personnel.

	Total
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL au 31/12/2024	17 117 506,69
<i>Neutralisation des stocks - Compris dans le FRNG mais pas disponible</i>	-1 835 471
Restes à encaisser en 2025 et sur exercices suivants - (tableau 9)	46 294 961
Restes à engager & reste à payer au 31/12/2024 - (tableau 9)	-51 130 890
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL LIBRE D'EMPLOI au 31/12/2024	10 446 106
Nombre de jours	37
<i>* Pour info le coût journalier des crédits de paiement en fonctionnement et en personnel est de :</i>	284 911

Il se décompose ainsi pour :

- 👉 **L'établissement hors SACD : 8 978 527 € ;**
- 👉 **Le SIGDU : - 698 472 € (abondement du FRNG à venir & PPI prévision) ;**
- 👉 **Le CFA : 2 166 052 €.**

ANALYSE DE LA SOUTENABILITE

L'examen à court – moyen terme fait apparaître :

- Un **solde budgétaire** négatif : **- 1 714 854 €**
- Une variation de **trésorerie** positive : **+ 1 085 066 €**
- Une variation du **fonds de roulement** négative : **- 2 549 423 €**
- Une variation du **besoin en fonds de roulement** négative : **- 3 634 489 €**

Au vu des trois premiers indicateurs le **risque d'insolvabilité peut être élevé** si la variation du besoin en fonds de roulement est négative, car malgré une capacité à encaisser avant de décaisser, le **solde budgétaire est négatif**. Il faut donc procéder à certaines vérifications :

1. Le solde budgétaire négatif provient-il des opérations pluriannuelles (OPPA) ?

- Non : OPPA : + 130 645 € (solde positif) ;
- Hors OPPA : - 1 845 499 € (investissement : 1,6 M€).

2. Y aura-t-il des encaissements sur les exercices à venir sur les OPPA ?

- Oui pour 46,3 M€ contre 51,1 € de dépenses = manque 4,8 M€

3. L'abondement de la trésorerie s'explique t-il par des opérations de trésorerie non budgétaires ?

- Oui pour 2,8 M€ (386 K€ TVA + 2,41 M€ comptes d'attente)

Conclusion : pas de risque d'insolvabilité au 31/12/2024

ANALYSE DE LA SOUTENABILITE

La situation à long terme paraît saine puisque l'atterrissage de la trésorerie, après avoir déduit tous les engagements connus au 31/12/24, s'élève à **14 721 726 € soit 52 jours**.

Niveau de trésorerie final au 31/12/2024	20 685 633
Restes à encaisser en 2025 et sur exercices suivants - (tableau 9)	46 294 961
Restes à engager & reste à payer au 31/12/2024 - (tableau 9)	-51 130 890
	<i>S/Total sur OPPA</i>
	-4 835 930
Mobilités internationales encaissées à reverser	-1 152 049
Retenues de garanties sur travaux à payer	24 071
TRESORERIE DISPONIBLE	14 721 726

- 👉 **L'établissement hors SACD : 14 108 383 € ;**
- 👉 **Le SIGDU : 30 671 € ;**
- 👉 **Le CFA : 582 661 €.**

ANALYSE DE LA SOUTENABILITE

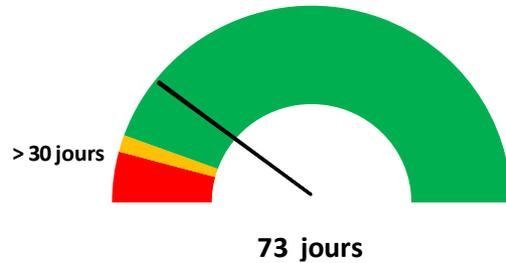
Cependant l'Université Bordeaux Montaigne **doit rester vigilante** car il faut prendre en compte différents éléments qui vont avoir un impact sur la trésorerie sur les exercices à venir :

1. **Le BI 2025 voté le 06/12/2024** prévoit un prélèvement sur la trésorerie hors OPPA - **7 M€**;
2. **Un accroissement de son patrimoine immobilier** : Opération Campus, bâtiment de la CLEFF et mises à disposition de la MSHBx et de la Villa des arts entraînent une augmentation des surfaces dont l'UBM doit assurer l'entretien et le fonctionnement **sans pour autant avoir de nouvelles ressources pour les financer.**
3. **Augmentation régulière des charges de personnel**

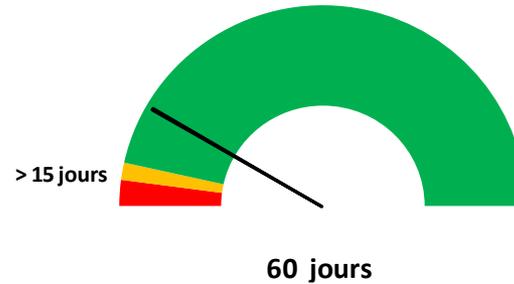
CRITERES DE SOUTENABILITE

AU 31/12/2024 - DONNEES COMPTE FINANCIER

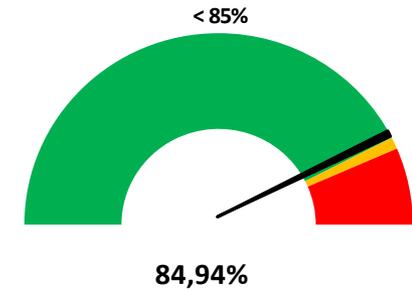
La trésorerie



Le fonds de roulement

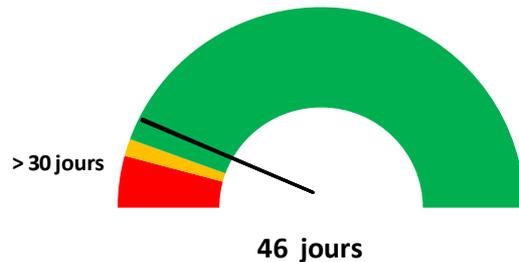


Le taux de Dizambourg

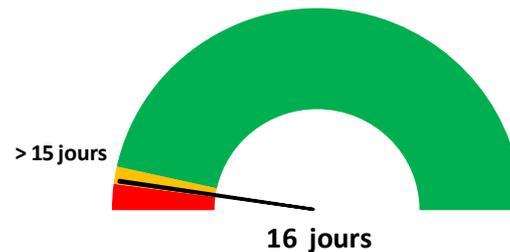


PREVISION AU 31/12/2025 - DONNEES BI

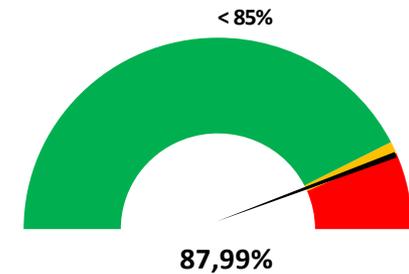
La trésorerie



Le fonds de roulement



Le taux de Dizambourg



PROJET DE DELIBERATION

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-102 et R. 719-104 ;

Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Article 1 : Le conseil d'administration approuve le compte financier et arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

1 179 ETPT dont 958,9 ETPT sous plafond d'emplois et **220,1 ETPT** hors plafond d'emplois

109 138 574,51 € d'autorisations d'engagement dont :

- 88 326 438,23 € personnel
- 14 870 727,92 € fonctionnement et intervention
- 5 941 408,36 € investissement

PROJET DE DELIBERATION

- ❑ **106 360 192,51 €** de crédits de paiement dont :
 - 88 326 438,23 € personnel
 - 14 241 595,89 € fonctionnement et intervention
 - 3 792 159,39 € investissement

- ❑ **104 645 338,05 €** de recettes

- ❑ **- 1 714 854,46 €** de solde budgétaire déficitaire.

PROJET DE DELIBERATION

Article 2 : Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **+ 1 085 065,76 €** de variation de trésorerie
- **- 2 686 630,27 €** de résultat patrimonial
 - Université hors SACD : **- 3 891 719,98 €**
 - CFA : **+ 836 672,69 €**
 - SIGDU : **+ 368 417,02 €**
- **- 356 607,77 €** d'insuffisance d'autofinancement
- **- 2549 423,39 €** de variation de fonds de roulement

PROJET DE DELIBERATION

Article 3 : Le conseil d'administration décide pour :

1. Le solde du compte report à nouveau au 31/12/24 d'un montant de 5 786 697,79 € ainsi :

Abondement en réserves :

➤ **Université hors SACD : 5 637 206,69 €**

(Prélèvement sur le FRNG du BR1-2024 pour 5 597 867,08 € et les régularisations effectuées sur l'exercice 2024 pour + 39 339,61 €)

➤ **SACD - CFA : 238 566,32 €**

(Prélèvement sur le FRNG du BR1-2024 pour 260 342 € et les régularisations effectuées sur l'exercice 2024 pour - 21 775,68 €)

Prélèvement sur les réserves :

➤ **SACD - SIGDU : 89 075,22 €**

(Régularisations effectuées sur l'exercice 2024 pour + 89 075,22 €)

2. D'affecter le résultat comptable 31/12/24 d'un montant de - 2 686 630,27 € ainsi :

Un abondement en réserves :

➤ **SACD - CFA : 836 672,69 €**

➤ **SACD - SIGDU : 368 417,02 €**

Un prélèvement sur les réserves :

➤ **Université hors SACD : 3 891 719,98 €**

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Le rapport du commissaire aux comptes est joint à la présente délibération.